

CE du 27 /09 et 06/10/2005

Lors de la réunion extraordinaire du 06/10 sur le bilan à mi-année, une délégation d'élus SUD est intervenue auprès de M.Olier pour dénoncer le climat social de l'entreprise et en particulier les mutations autoritaires. Le représentant syndical SUD a lu une déclaration dans ce sens, partagée par les élus CGT et CFDT. Cette réunion confirme la politique autoritaire et obtuse de la direction qui privilégie les finances et les dividendes.

Informations mensuelles

Des travaux ont été effectués les samedis les 10, 17 et 24 sept. Ils concernent FPICA, l'UPE et l'ISOTEX. Pour cette dernière, on s'aperçoit que tous les 15 jours une opération de nettoyage est nécessaire.

Pour SUD, il faut remettre en place une nouvelle organisation du travail qui tienne compte de ce besoin.

Depuis le début de l'année il a été réalisé 32 embauches dont l'intérimaire qui avait été grièvement blessé à la main au CAEPE (11 CDI, 3 mutations, 17 CDD et 1 détachement) pour 98 départs (6 démissions, 73 départs d'âge, 7 mutations, 4 détachements et 8 fin de CDD).

Inscrits au 31/08 : 1297 personnes soit un ODG correspondant de 1170.9. Pour la DG l'objectif pour 2007 est inchangé : 1050.

Dépassement de + 10h/jour : 208 cas, aucune communication sur les autres dépassements : 48h/semaine et 42h/12 semaines

La commission de suivi se réunit le 05/10/05, nous espérons tous qu'elle permettra d'identifier les anomalies.

Coût de la non qualité (CQN)

Les objectifs sont loin d'être atteints puisque les 5M€ maxi sont a priori déjà dépassés, la projection à fin 2005 prévoyant 5,4M€. Il faut savoir que ce coût est supérieur aux budgets d'investissement ou d'EAF. Des actions sont donc lancées pour améliorer la coordination avec les UPA. Le but est de réduire les causes en revoyant les procédés, sensibilisant les opérateurs, maîtrisant les crises qualité. Nous pensons que le coût de la non qualité est plutôt dû à la disparition de certains contrôles, au rôle de juge et partie de l'autocontrôle, qui en bout de chaîne

permet de voir s'annoncer un tas d'anomalies qui revient cher à notre société (note DGA, confiance et satisfaction des clients).

Déblocage exceptionnel de la participation de l'exercice 2004.

Pour les sommes versées dans les fonds communs de placement en entreprise (FCPE) : Les sommes peuvent être débloquentes sur simple demande pour SNECMA mixte, dynamique, valeurs éthiques. Pour Snecma sécurité il y a deux possibilités de déblocage (par transfert de fond ou par accord collectif). Ces sommes sont soumises aux prélèvements sociaux, aux plus-values réalisées et le montant net perçu est soumis à l'impôt sur le revenu.

Vote électronique pour les élections FCPE (épargne salariale)

La direction nous informe qu'il a bien fait l'objet d'un dépôt auprès de la CNIL. La mise en œuvre sera faite sous contrôle d'huissier.

MAPI Service informatique

La première phase (création d'une filiale informatique) est engagée. La deuxième phase qui traitera le reste du périmètre dont fera partie le service informatique SPS (deux délocalisations ont lieu : Villaroche et Pau) devrait se dérouler mi-2006. La direction compte appliquer l'article du code du travail L122-12 pour obliger nos collègues à rejoindre leur lieu de délocalisation.

Malgré les promesses de la direction quant à leur reclassement dans l'entreprise s'ils le désirent, nous voyons mal comment les salariés du secteur peuvent choisir quand on ne leur offre pas la possibilité de lâcher leur poste actuel. Le problème est sérieux, il ne s'agit plus comme pour nos collègues de Pau et Villaroche de quelques petits kilomètres qui les sépareraient de leur lieu de résidence actuelle. Nous avons redemandé à la direction de s'assurer du reclassement en interne des salariés désirant rester.

HERAKLES

Malgré les changements intervenus autour de SME (le sigle SNPE est réapparu) Hérakles reste d'actualité mais le rapprochement est toujours gelé pour raisons politiques.

Gouvernes de jets

Nous avons été jugés trop cher et le client a opté pour une autre solution. Nous avons rappelé que les taux horaires appliqués à SPS demandent un débat de fond. Nous avons déjà vu s'éloigner plusieurs productions (capteurs, freins, métalliques, sphères...) sous prétexte que nous ne sommes pas compétitifs. Nous pensons qu'à trop vouloir faire remonter des dividendes nous ne mettons pas en œuvre les moyens nécessaires pour garder et capter de nouveaux marchés. Les demandes d'investissement en machine ou en matériel pour pouvoir mieux répondre à l'offre ont été refusées.

Peaux BMI

Il s'agit là de grandes pièces en composite qui viennent d'AIRCELLE, actuellement débordé par ses autres productions. Ce serait pour nous l'occasion d'apprendre le métier de systémier. Cela pourrait représenter du travail pour une quinzaine de personnes. La décision devait être prise à la fin du mois de septembre (coût et faisabilité).

SUPER 530

Le client demande encore -20% sur les prix.

Mistral

73 ensembles ont été passés en commande. 191 autres ensembles et 88 unités sont en cours de négociation.

SCALP NAVAL

La suite du SCALP sera décidée en fin d'année.

SPHERES

Les sphères déjà livrées couvrent les besoins des 4 prochains vols d'A5 donc la direction n'affiche aucune crainte face aux déconvenues du sous-traitant qui n'arrive pas à les réaliser. Nous rappelons là encore qu'elles étaient faites sur notre centre par du personnel expérimenté et que tous les métiers ne s'apprennent pas en un clin d'œil n'en déplaisent à nos directeurs.

Montage 4D

La décision de sous-traiter le montage de blocs 4D a été prise. C'est le CAT d'Eysines qui va en hériter. Encore une fois la direction se débarrasse de nos savoirs et savoir-faire (elle conserve tout de même 2 blocs 512 et les blocs 511). Le CAT aura une formation jusqu'à la fin du 1^{er} semestre 2006. La mise en place des moyens sera faite d'ici 6 mois. La fonction en interne passera du bât. 25 au 71. En fait ce déménagement permettra à la personne du montage 4D de lancer l'aiguilletage. On imagine sans peine que la surveillance en continu de l'aiguilletage ne se fera plus. A nouveau on va obliger les salariés à être polyvalent au détriment de la qualité du travail des deux métiers. On va supprimer un morceau de poste, cherchant à grappiller à tout prix quelques

heures qui nous seront fatales lorsqu'il manquera des baguettes par ci et des aiguilles par là. Le montage 4D avait déjà été sous-traité et rapatrié faute de qualité. La direction devra alors endosser seule la responsabilité de ses erreurs d'organisation du travail, nous l'avons assez prévenue.

Moins 30000 heures à FPT

On ne sait pas vraiment d'où elles viennent, par contre on sait qu'elles doivent disparaître. On ne sait pas vraiment comment ! Est-ce qu'elle viennent des anomalies 512? d'ailleurs? d'une mauvaise utilisation de l'outil Cascade? Peu importe, il y a 30000 heures de moins à faire à FPT. Déjà on voit s'afficher des courbes sur toutes les portes des hiérarchies, comme si la charge prévue allait disparaître d'un coup de baguette magique. Nous dénonçons ces méthodes sans queue ni tête qui font croire que l'on trouve 30000 heures à ne pas faire et que dans un même temps on veut diminuer les effectifs des études, c'est un peu facile, les salariés méritent plus d'explications et pour l'instant la direction n'est pas capable d'en donner.

Projet « Haillan 2007 »

La Direction Générale va travailler sur ce projet qui concerne l'occupation des sols, l'optimisation des surfaces voire l'hébergement de sociétés du groupe, l'accueil des extérieurs. Tout ça dans le but de payer moins de taxes, d'impôts. Espérons que cela n'ira pas jusqu'à l'accueil de la sous-traitance sur site. A suivre aussi...

Avis sur les contrats de professionnalisation

L'ensemble des élus a décidé de s'abstenir compte tenu de la précarité de ces emplois (salaires inférieurs à SPS) et des exonérations des charges sociales pour l'employeur. Néanmoins nous avons obtenu que l'embauche de ces contrats en CDI soit faite sur les rémunérations SPS.

QUESTIONS DE CE

Section subaquatique

Le CE, à l'unanimité des élus, va faire l'acquisition d'une station de gonflage pour les bouteilles des plongeurs de la section. La section et le CE vont poursuivre les négociations auprès d'autres comités de notre entourage afin d'optimiser l'utilisation de ce service.

Site Internet du CE

Nous avons à nouveau relancé la direction pour que les salariés en réseau CD puissent accéder aux informations du CE. Depuis cette réunion la direction nous a informé que l'accès aux 6 postes existants dédiés à l'Internet sera possible pour tous les salariés CD.

Tél: 05-56-55-86-14

Fax: 05-56-55-89-80

Site Internet: <http://perso.wanadoo.fr/sudmetaux33/>

E-mail: sud.metaux33@wanadoo.fr